

FICHE DE POSTE - OUVRIER DE TERRAIN POLYVALENT - SAISONNIER

Intitulé du poste : Ouvrier de terrain polyvalent

Type de contrat : CDD plein temps

Durée d'intervention : 35 heures hebdomadaire, soit 152heures mensuelles

Durée de la mission : Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre (6 mois)

Le CRBA est une association pluridisciplinaire engagée pour l'alimentation de demain. Le pôle horticole du CRBA, sur 5ha de terrain et trois sites différents, est composé d'un conservatoire de variétés de potagères, céréales, légumineuses et d'arbres fruitiers ainsi qu'une station d'expérimentation agronomique et une ferme semencière.

Rejoignez une équipe agréable et dynamique et approfondissez vos connaissances sur les plantes cultivées.

L'ouvrier de terrain polyvalent est placé sous la responsabilité du chef d'exploitation qui lui transmet les consignes et veille à la bonne application de celles-ci. Il peut assurer certaines tâches en autonomie et/ou en relation avec les collaborateurs permanents du CRBA.

Sa mission sera d'assister nos techniciens maraîchers, semencier, arboriculteur et notre agronome dans leurs tâches respectives. En ce sens, sa mission sera d'assurer l'entretien des cultures de légumes, d'aromatiques, de céréales, de légumineuses, d'arbres fruitiers et de petits fruits, cultivés au CRBA.

- Préparer la terre (manuellement)
- Planter et semer
- Désherber
- Récolter
- Tailler et tuteurer les végétaux
- Débarrasser les cultures en fin de vie.
- Semer des engrais verts.
- Nettoyer et trier les semences
- Débroussailler

La liste des missions sera priorisée suivant les besoins des projets en cours.

Qualités requises :

- Ponctualité
- Dynamisme
- Bonne condition physique
- Autonomie et capacité d'adaptation
- Rigueur professionnelle
- S'engager à diffuser fidèlement l'image de l'association

Une première expérience en agriculture est nécessaire.

Le salarié s'engage à appliquer son devoir de réserve sur l'ensemble des informations obtenues dans le cadre de ses missions, c'est à dire à ne pas divulguer d'informations pouvant mettre en péril ou compromettre le CRBA et/ou ses projets.